PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FERRIERES DU 6 MARS 2025

Nombres de membre composant le conseil : 10

L'an 2025, le jeudi 6 mars, 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique ordinaire, salle Louis DUTRIAUX sur convocation en date du 27 février 2025

Présents : Mesdames et Messieurs Stéphanie DUPONT, Thierry HINCELIN, Malorie SONNECK, Karine WAGNER, Emmanuel HECQUET

Étaient absents et représentés : Jean-Paul HUCHEZ donne procuration à Stéphanie DUPONT, Patrick DELILLE donne pouvoir à Emmanuel HECQUET, Nicolas COLIN donne pouvoir à Thierry HINCELIN

Étaient absents et excusés : Sidonie DAGNIAUX, André CLAVIER

Séance ouverte à 18h35

CONSTAT DE QUORUM

Il y a constatation d'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du conseil municipal.

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'il y a absence de quorum, le conseil municipal peut être convoquée à nouveau à 3 jours au moins d'intervalle. Il pourra alors délibérer valablement, sans condition de quorum.

La séance est levée à 18h39

Le Maire,

Stéphanie DUPONT

